

LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE, UNE LONGUEUR D'AVANCE !

ARTICLE POUR LA REVUE DE LA CEP NO 151

Lancée pour la première fois en 1994, la maturité professionnelle séduit de plus en plus. En Suisse, chaque année, plus de 13'000 personnes obtiennent le certificat fédéral de maturité professionnelle et pour la première fois en 2017, le canton de Berne a compté plus de bacheliers-ères professionnels que de bacheliers-ères gymnasiaux. Véritable sésame pour des études tertiaires, en particulier pour l'entrée dans les Hautes Ecoles Spécialisées (HES), cette formation est désormais perçue comme une authentique alternative à une formation de type gymnasiale ; elle n'est plus une voie de repli et s'adresse clairement aux jeunes à fort potentiel intellectuel ayant déjà une idée orientée de leur avenir professionnel. De leur côté, les entreprises de la région sont ouvertes à cette voie de formation et accueillent très volontiers des jeunes intéressés à mener l'apprentissage d'un métier avec en parallèle la formation de la maturité professionnelle. Le monde socio-économique de notre région a besoin de talents et contribue largement au succès de cette voie de formation.

La maturité professionnelle est un titre reconnu par la Confédération dont l'objectif est de fournir une solide formation, par l'approfondissement de la culture générale et des connaissances professionnelles. Cinq orientations sont offertes :

- Technique, architecture et sciences de la vie : en complément à une formation professionnelle initiale de type technique ou artisanal
- Nature, paysage et alimentation : en complément à une formation professionnelle initiale dans le secteur de la nature et de l'environnement
- Economie et services : en complément à une formation professionnelle initiale dans une entreprise de la branche économie et services ou dans une école de commerce
- Arts visuels et arts appliqués : en complément à une formation professionnelle initiale dans les professions artistiques ou des arts appliqués
- Santé et social: en complément à une formation professionnelle initiale dans le domaine socio-sanitaire ou dans les soins du corps.

La maturité professionnelle peut être obtenue de deux manières. Premièrement, pendant la formation professionnelle initiale (MP1, ou maturité professionnelle intégrée), en entreprise ou dans une école des métiers à plein temps en suivant les cours scolaires spécifiques. Les personnes souhaitant préparer la maturité professionnelle pendant leur apprentissage doivent obtenir l'accord de leur employeur. La deuxième possibilité consiste à fréquenter les cours pour les professionnels qualifiés après avoir obtenu le certificat fédéral de capacité (MP2, ou maturité professionnelle post-CFC). Ces cours durent généralement 2 semestres à plein temps.



Afin de mieux faire connaître cette voie de formation, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), en partenariat avec les cantons et les organisations du monde du travail, vient de lancer une campagne de communication sur la maturité professionnelle, avec le slogan « une longueur d'avance » et le portail www.maturiteprofessionnelle.ch fournit tous les renseignements utiles. On y retrouve notamment une rubrique à l'intention des (futurs) employeurs, listant les avantages à proposer la maturité professionnelle à leurs apprentis : renforcement de l'attrait en tant qu'employeur, recrutement facilité des bons élèves, formation des experts de demain, etc.

Dans le canton de Berne, 2017 marque une étape historique dans la politique de formation : pour la première fois, il y a eu plus de bacheliers et bachelières professionnels-les que de bacheliers et bachelières gymnasiaux : 1'927 MP contre 1'877 MG. Alors que la maturité gymnasiale stagne, la maturité professionnelle a poursuivi sa croissance.

Pour sa part, le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone offre la possibilité d'obtenir la maturité professionnelle technique (MPT, au ceff INDUSTRIE, à St-Imier), économique (MPE, au ceff COMMERCE, à Tramelan) et santé ou travail social (MPS, au ceff SANTE-SOCIAL, à St-Imier). Les détails figurent dans le tableau ci-dessous.

Les trois maturités professionnelles au ceff	En système dual (contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice)	En système dit plein temps ou école-stage (contrat d'apprentissage avec le ceff)	
		Intégrée	Post CFC
> ceff COMMERCE Maturité professionnelle économique (MPE)	CFC et MPE en 3 ans Voie monolingue ou multilingue (allemand)	CFC et MPE en 3 ou 4 ans Voie monolingue ou multilingue (allemand)	
> ceff INDUSTRIE Maturité professionnelle technique (MPT)	CFC et MPT en 4 ans Voie monolingue ou multilingue (anglais)	CFC et MPT en 3 ou 4 ans Voie monolingue ou multilingue (anglais)	MPT en 1 année à plein temps
> ceff SANTE-SOCIAL Maturité professionnelle santé ou travail social (MPS)	CFC et MPS en 3 ans	CFC et MPS en 3 ans	MPS en 1 année à plein temps

En outre, depuis quelques années, les apprentis employés de commerce, en système dual ou plein temps, ont la possibilité d'intégrer la filière maturité professionnelle intégrée multilingue économie en allemand proposée par le ceff COMMERCE. De même, les meilleurs apprentis dans les professions techniques, bénéficiant d'un apprentissage raccourci en 3 ans au ceff INDUSTRIE, se voient également offrir la nouvelle maturité professionnelle intégrée technique, en anglais. Grâce à ces deux nouvelles maturités professionnelles multilingues, les détentrices et détenteurs disposent d'une triple qualification. Au bénéfice d'une profession (CFC), ils-elles peuvent se présenter sur le marché du travail. Par le biais du certificat de maturité professionnelle



qui atteste de leur aptitude à étudier, ils-elles sont admis-e-s sans examen au premier semestre d'une HES. Finalement, l'orientation spécifique multilingue, validant la compréhension et l'utilisation de plusieurs langues par le *learning by using* est un atout supplémentaire. La maturité professionnelle multilingue s'adresse à tout jeune conscient de l'importance de fournir un effort linguistique supplémentaire dans le cadre de ses études de maturité, en sus de sa formation professionnelle.

Claude Mottaz, Secrétaire général du ceff

Sources et liens utiles : www.ceff.ch, www.orientation.ch, www.maturiteprofessionnelle.ch,
www.erz.be.ch

Légende photo : La maturité professionnelle peut être acquise pendant la formation initiale, en suivant les cours spécifiques, ou après l'obtention du CFC, pendant une année. (signature photo : « photo : patriceschreyer.com »)